

Les autorités du Chablais auront leur part de pouvoir

La région n'a pas de velléités autonomistes; elle voudrait pourtant plus de compétences politiques.

Créé il y a une douzaine d'années, à la demande de la Confédération, pour coordonner les projets LIM des districts d'Aigle, Monthey et Saint-Maurice, l'**OIDC** (Organisme intercantonal de développement du Chablais) a vu son rôle évoluer au fil du temps. Aujourd'hui, il est le catalyseur de nombreuses réalisations pratiques faites en commun par les 29 communes des deux côtés du Rhône. La modification de ce rôle a poussé les membres de l'**OIDC** à créer, au printemps, un Conseil régional. Formé des syndics, présidents de communes et préfets, ce dernier a récemment tenu sa deuxième séance. A l'ordre du jour figurait notamment la réforme des structures de l'**OIDC**; une réforme qui devrait être le premier pas vers une plus grande autonomie décisionnelle de la région par rapport aux deux cantons concernés.

Car les Chablaisiens veulent «conférer un réel pouvoir» à leur organisme, comme l'a déclaré Gilbert Huser, syndic de Villeneuve et président en charge de l'**OIDC**: «Nous ne voulons pas d'un nouveau canton, a-t-il ajouté,

mais une véritable délégation de compétence.» Le groupe de travail ad hoc a préconisé, à terme, la création d'une association de communes de droit public. Cette façon de faire lui semble toutefois prématurée, tant elle risque de remettre en cause certaines prérogatives cantonales ou communales. Et cela, ni les Municipalités ni les conseils d'Etat ne semblent prêts à l'accepter.

«Pas de révolution»

La voie choisie est donc celle (actuellement en vigueur) de l'association de droit privé, mais avec de nombreuses modifications internes, comme la mise en place d'un comité de direction. Il est également indispensable, aux yeux de l'**OIDC**, d'apporter d'importants changements à la convention intercantonale qui institue l'**OIDC**. On sait les Gouvernements vaudois et valaisan quelque peu réticents à cette idée, mais ils seront sans doute sensibles aux arguments des Chablaisiens qui ne «veulent pas la révolution, mais l'octroi de plus de poids politique face aux instances fédérales et cantonales».

S. Dn-